

LES RENCONTRES DU SPECTACLE VIVANT EN HAUTS-DE- FRANCE

SYNTHÈSES 2023

Retrouvons-nous sur       

hautsdefrance.fr



Région
Hauts-de-France

Coopérer au service d'un spectacle vivant durable et solidaire

Introduction des échanges par Caroline Sévin, Directrice de la Création Artistique et des Pratiques Culturelles - Région Hauts-de-France : Les échanges de cette seconde table-ronde ont vocation à donner la parole à des porteurs d'initiatives qui interrogent l'enjeu de la coopération, notre rapport aux habitants et aux territoires, et l'enjeu de la transition écologique dans la perspective d'un spectacle vivant durable et solidaire.

TÉMOIGNAGES

Alexandre Fray - acrobate et directeur artistique de la compagnie *Un Loup pour l'Homme*

Un Loup pour l'homme défend l'idée de ne pas faire peser le poids de la responsabilité artistique, professionnelle, territoriale et vis-à-vis des populations uniquement sur la puissance publique et les lieux. Les équipes artistiques peuvent faire le choix d'être créatrice de dynamiques, de se situer à l'endroit de la coopération, d'interroger le rapport aux habitants et aux territoires, ou de prendre une responsabilité dans la structuration d'une filière.

Pour la compagnie, la question des publics est fondatrice tant en termes de pratiques (interdépendance forte dans les portés acrobatiques) que de parcours. *Un Loup pour l'Homme* souhaite interroger en permanence sa matière artistique et ses pratiques dans le principe du "care", en allant au plus près des publics non captifs (seniors, détenus, femmes victimes de violences...), et des territoires (l'itinérance étant dans l'ADN du cirque traditionnel ET de création contemporaine). La compagnie s'inscrit par ailleurs dans une dynamique partenariale (l'outil chapiteau est par essence vecteur de partenariats) et non de prestataire. Cette particularité permet de placer la question de la médiation, de la rencontre d'un territoire, de ses habitants, de l'autre au cœur du projet de la compagnie.

Profondément transformée par le projet *Ride and Camp*¹ mené en 2019, la compagnie souhaite aujourd'hui mettre son expérience au service de son territoire d'ancrage avec le projet *Des Jours Heureux*. Ce projet s'inscrit dans une logique de coopération avec les territoires d'accueil, les habitants, le secteur pour creuser des sillons durables dans les Hauts-de-France. Les principales lignes directrices du projet sont :

- De proposer des projets en présence longue (un territoire sur plusieurs semaines-mois par an) avec un impact durable,
- D'adapter chaque proposition (format et financement) à la réalité des bassins de vie (mobilité, programmation, ingénierie, équipements, économie...),
- De prendre du temps pour créer la rencontre avec les publics par la proximité, l'implication et l'appropriation du chapiteau par les habitants, l'accueil ou la coconstruction de temps de vie locaux...,
- De s'inscrire dans une logique d'enrichissement mutuel (partage et transmission) auprès des territoires d'accueil, des habitants, du secteur (artistes en formation et émergence),
- D'être acteur du renforcement, de la qualification et du développement d'un réseau des arts du cirque en Région Hauts-de-France (artistes, collectivités d'accueil, programmeurs...),
- De contribuer à la création de réseaux de tournée naturels, pensés dans une perspective écologique soutenable

Charlotte Goasguen - directrice de *Léo Lagrange* à Amiens, et Raphaëlle Wicquart - directrice du *Théâtre Massenet* à Lille

Théâtre Exchange est un projet initié par le *Théâtre Massenet* et le *Centre Culturel Léo Lagrange* afin de contribuer à l'interconnaissance des équipes artistiques et lieux des versants nord et sud des Hauts-de-France basé sur le principe de l'échange de théâtres. Chaque structure propose à l'autre une sélection de projets artistiques illustrant la vitalité et la diversité des artistes de son territoire. Les projets sélectionnés peuvent bénéficier d'un accompagnement en ingénierie (stratégie de développement, élargissement de réseaux, communication...), voire d'un accompagnement financier. Ils sont proposés lors de deux journées professionnelles (1 à Lille et 1 à Amiens) ouvertes également aux publics. Cette initiative permet le renforcement du repérage et de la programmation des équipes, et favorise la découverte en proximité géographique dans un esprit régional, écologique et économique. Le montage financier de ce projet mutualisé demeure fragile, mais bénéficie de l'accompagnement de la Région Hauts-de-France, et plus récemment de la DRAC Hauts-de-France.

¹ Soutien au développement des Arts du Cirque dans les Balkans : <https://unlouppourlhomme.com/ride-camp/>

Camille Douay - coordinatrice du collectif Jeune Public

Le collectif *Jeune Public Hauts-de-France* rassemble 60 équipes artistiques et est régi par un mode de gouvernance horizontal. Outre des comités de lecture et des temps dédiés aux professionnels, le collectif porte le projet *C'est pour bientôt* inspiré de l'expérience du réseau *Ancre* en Bretagne.

Ce projet se veut une réponse au constat d'un moindre financement des créations Jeune Public au sein du Spectacle Vivant posé lors des États Généraux Art vivant, Enfance et Jeunesse de 2019, et a pour objectif l'accompagnement de la création pour l'enfance et la jeunesse. Le dispositif est appuyé sur un appel à projet de création en cours (n-2), parrainé ou marrainé pour renforcer la dynamique de réseau. La sélection réalisée par les 22 membres du C.A. aboutit à la présentation de 4 projets devant les membres du réseau régional (hors C.A.) et national. Ces présentations offrent aux équipes artistiques accueillies l'opportunité de trouver des coproducteurs, des résidences, des préachats et de rendre visible leur projet en amont de leur création. Pour les programmeurs, c'est un temps de repérage et de découverte des créations à venir. Chaque édition conduit à la sélection de 2 lauréats qui bénéficient d'un soutien financier ainsi que d'un relais en communication.

Le collectif *Jeune Public* est un lieu de discussion. Des pistes d'évolution du dispositif sont en cours de réflexion pour une meilleure adéquation aux enjeux et à la réalité du secteur.

SYNTHÈSE DES PRISES DE PAROLE DE LA SALLE :

- **Ratiba Mokri - compagnie Ratibus** : Le collectif *Jeune Public* portait précédemment une action "carte blanche" qui était caractérisée par une plus grande ouverture à l'ensemble des compagnies Jeune Public. L'évolution du dispositif a entraîné un durcissement des critères (accompagnement de structures attendus) et semble avoir appauvri la représentation des projets issus de la diversité. Par ailleurs, ce fonctionnement met en forte concurrence les équipes.
- **Bertrand Devendeville - compagnie bAllAd, coprésident de Pôle Nord** : En écho aux problématiques du Jeune Public, on peut souligner qu'une disparité existe également sur la rémunération des actions culturelles. Par ailleurs, de nombreuses créations Jeune Public et actions culturelles sont portées par des femmes (on observe en outre des budgets de production, des moyens et une visibilité moindres sur les projets de création portés par des femmes pour l'ensemble du Spectacle Vivant). Il conviendrait de redonner ses lettres de noblesse à l'action culturelle et de remettre l'éducation populaire au cœur des ambitions de la Culture.
- **Alex Fray - compagnie Un Loup pour l'Homme** : Il serait opportun de ne pas envisager les publics uniquement sous l'angle des spectateurs (amateurs, habitants, bénéficiaires de structures, d'associations...)
- **Damien Chardonnet-Darmaillacq - metteur en scène, dramaturge, enseignant** : La scission faite actuellement entre la médiation culturelle et l'art trahit l'histoire et demeure assez récente (16^e siècle). Par ailleurs, toujours d'un point de vue historique, le théâtre est un art qui a pu disparaître durant certaines périodes (guerres, déséquilibre économique, dorénavant enjeux écologiques). Le système français est exceptionnel et il convient que le secteur s'interroge afin d'éviter l'effondrement.

REPRISES DES TÉMOIGNAGES

Joséphine Checco - déléguée régionale du SYNDEAC - directrice de la Faïencerie à Creil

La question de l'écologie du spectacle vivant doit être portée comme l'un des grands enjeux d'un spectacle vivant soutenable. En effet, l'accord de Paris a établi la nécessité de réduire de 80 % d'ici 2030 l'émission des gaz à effet de serre, objectif dont le secteur culturel doit également se saisir.

Le SYNDEAC souhaite être acteur de la transformation de la filière. Il réfléchit à l'échelle nationale avec d'autres groupes (*Arviva*², *USEP*³...) à la création d'un document croisé composé des constats, des objectifs et d'une boîte à outils (finalisation en avril 2023). Le travail est axé autour de 3/4 grands chapitres :

1. **L'enjeu de la mobilité** qui concerne à la fois professionnels et spectateurs, milieux urbains et ruraux... Comment traiter ce sujet en coopération ? Comment favoriser le recours aux transports publics (billet couplé transport + spectacle...) ? Comment les organiser (navettes, covoiturage...) ?
2. **L'enjeu de la production / diffusion** en renonçant à la clause d'exclusivité au profit de celle de l'inclusivité, et en favorisant une coopération lieux/lieux pour œuvrer à la mise en place de tournées proposant en diffusion de proximité une part importante d'un répertoire de compagnie (offre complémentaire et écologique). En ce sens le dispositif Trio de l'ONDA est incitatif. Toutefois, cela inclut une coopération entre lieux à l'échelle de la Région pour coordonner une tournée territoriale locale.
3. **L'enjeu du développement de l'imaginaire autour d'un "futur désirable"** : rôle de l'acteur culturel sur ce sujet. Non développé.

² <https://arviva.org/>

³ <https://usep.org/index.php/2019/10/03/les-cles-usep-dune-education-au-developpement-durable/>

4. **L'enjeu de l'investissement dans les lieux de diffusion** pour améliorer leur performance énergétique, et d'un fonctionnement favorisant les circuits courts et le local (qui représente un coût non négligeable à budget constant).

Laurent MEHEUST - directeur du Gymnase CDCN à Roubaix, co-président du réseau *European Dancehouse Network*

Le secteur chorégraphique a dû très tôt apprendre à travailler en coopération en raison de la nécessité rapide d'export des œuvres afin qu'elles puissent continuer d'exister⁴. L'*European Dancehouse Network* fédère ainsi 45 structures européennes dans 29 pays autour de la réalisation de missions communes, le développement de partenariats et d'échanges.

Dans le cadre du projet *EDN Next*, les maisons de danse et artistes ont œuvré à la définition de 6 pistes ouvrant les possibles pour une durabilité environnementale du secteur chorégraphique à l'échelle européenne :

- **Encourager les récits culturels en lien avec l'enjeu de la durabilité environnementale** : de la question d'une démarche artistique globale, à l'intégration de cet enjeu dans les projets des festivals ou des lieux, en passant par l'exploration des espaces naturels ou la réalisation d'actions éducatives,
- **Faire évoluer le paradigme de la production en** :
 - Privilégiant l'exploitation durable des œuvres créées et des répertoires, à l'encouragement irraisonné à la nouveauté (moins de projets et d'équipes aidées dans un écosystème coopératif et non compétitif),
 - Diversifiant le recours aux artistes pour co-designer (artistes, population, institutions) de nouvelles formes de projets artistiques à impact environnemental moindre hors champs de la production,
- **Trouver le bon équilibre entre durabilité environnementale, développement professionnel et justice climatique,**
- **Améliorer les performances écologiques des lieux et de leur fonctionnement,**
- **Encourager les coopérations pour s'adapter à l'enjeu de durabilité environnementale** : collaborations sur l'environnement, la technologie, les transports, l'éducation, logiques d'alliance avec les partenaires publics, renforcement des liens avec la communauté locale dans une logique de justice sociale (population en zone sensible, fracture numérique, métiers impactés par le changement climatique...),
- Favoriser les comportements durables par la mise en place de **politiques et financements incitatifs.**

Le *Gymnase* essaie de contribuer à la mise en œuvre de ces principes par des résidences prolongées (accueil écologiquement rationalisé en concertation avec des partenaires), en restant attentif à des projets moins en prise avec le CDCN mais correspondant aux engagements du *Gymnase* en matière de développement durable (créations responsables et tournées écologiquement raisonnées), par la construction de parcours internationaux de résidences 3D en connectant artistes, populations locales et scientifiques, et en s'inscrivant dans le Cercle Culture et Développement Durable en HDF qui se constitue en association en novembre 2023 : EC(h)O (sobriété, humanité, humilité, coopération et solidarité).

SYNTHÈSE DES PRISES DE PAROLE DE LA SALLE :

- **Réseau *Armodo (Arts en Mode doux)*** : Le réseau ARMODO (en cours de structuration en France, en Belgique et en Suisse) travaille sur la question des mobilités douces, puisqu'il est un espace de rencontre et de partage des artistes et spectacles utilisant ces mobilités durables (à pied, en vélo, en cheval, en pédalo...)
- **Pascale Oyer - compagnie *la Yole*** : Un développement culturel durable invite aussi à se poser la question des publics et de leur accès à la culture. À titre d'exemple connu, l'accès des femmes aux propositions artistiques est entravé par la charge professionnelle, domestique et familiale. Comment organiser les gardes d'enfants ? Comment s'adresser à tous les publics ?
- **Joséphine Checco - directrice de la *Faïencerie*** : La *Faïencerie* a pu expérimenter avec succès l'organisation de gardes d'enfants sur certaines propositions artistiques. L'initiative fonctionne très bien. Plus largement, il convient de se poser la question de la compatibilité des temps (professionnels, familiaux, personnels...) dont les particularités diffèrent selon le genre et la situation géographique de chacun (ex : qualité et sécurité de l'offre de transport public).

⁴ Une étude de l'ONDA sur la diffusion de la danse entre 2011 et 2017 montre que les créations danse ne se diffusent que 3,4 fois en France la première année d'exploitation : <https://www.culture.gouv.fr/Espace-documentation/La-diffusion-de-la-danse-en-France-de-2011-a-2017>